



Guéret, le 19 décembre 2017

## Communiqué de presse

### Soldes d'hiver

En application de l'article D. 310-15-2 du code de commerce, les soldes d'hiver débuteront le mercredi 10 janvier 2018, à 8 heures du matin, pour une durée de six semaines, soit jusqu'au mardi 20 février 2018, à la fermeture des magasins.

Il est rappelé que les soldes ne peuvent porter que sur des marchandises proposées à la vente et payées depuis au moins un mois avant le début des soldes.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfet de la Creuse



Préfet 23